

Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)



Offre n° 0063240501380233

Publiée le 06/05/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE SAINT MYON

Mairie 63460 saint myon

63460 Saint myon

Lieu de travail : Saint myon

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 05/06/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à un départ de l'agent précédemment sur le poste

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus, la population, conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

Missions / conditions d'exercice :

Relations aux élus :

Informers les élus d'une contrainte particulière liée à la réalisation d'une intervention
Rendre compte de manière écrite ou orale de son activité et des conditions de son intervention
Transmettre les demandes des administrés
Rendre compte aux élus d'une situation de tension avec un usager ou un tiers
Adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique

Relations aux usagers :

Informers les usagers sur le cadre possible et les conditions de son intervention
Renseigner et diffuser une information auprès des usagers
Adapter son comportement au public concerné et à la situation
Identifier la demande de l'usager et l'orienter vers l'interlocuteur compétent (élu, secrétaire de mairie, directeur général des services)

Organisation de son activité :

Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières
Prendre en compte des consignes écrites ou orales
Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie
Vérifier un bon de livraison ou une facture
Application des règles de santé et de sécurité au travail
Signaler les lieux et conditions de son intervention
Prendre connaissance et appliquer des consignes d'HSCT
Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements
Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective
Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées
Signaler un accident et alerter les services de secours
Application des règles de sécurité des usagers
Rendre compte des anomalies de fonctionnement et des risques d'accident liés à un équipement, à un bâtiment
Prendre des mesures conservatoires pour protéger les usagers
Signaler un accident avec un usager et alerter les services de secours
Entretien de la voirie communale
Repérer et signaler les dégradations de la voirie

Profils recherchés :

- Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une forte amplitude journalière
- Contacts fréquents avec les élus
- Relations avec l'ensemble des agents de la commune et la/le secrétaire de mairie,
- Contacts directs et permanents avec la population : les associations, les administrés

Contact

Contact : mairiestmyon@wanadoo.fr

Informations complémentaires :

Durée de Travail : 30 H ou 35 H

Horaires de travail : 08h00 - 12h00 13h30 - 16h30 (lundi au vendredi)

Lieu de travail Saint-Myon

Rémunération : en fonction du profil et/ou du statut du candidat

Les candidatures sont à adresser soit par courrier électronique à mairiestmyon@wanadoo.fr

Ou par courrier postal Mairie St-Myon Grande rue 63460 Saint-Myon

Poste à pourvoir le 1er juillet 2024

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.